







COLLECTIVITÉ

Nom de l'entreprise :

Adresse électronique:

Remplissez cette liste de contrôle pour déterminer votre niveau de préparation au marché de la motoneige. Évaluez votre niveau de préparation au marché par rapport au score le plus élevé possible. C'est-à-dire 0/1 pour non prêt pour le marché et 1/1 pour prêt pour le marché, etc. Une fois le formulaire rempli, cliquez sur le bouton "soumettre" ou enregistrez-le et envoyez-le à info@snowmobilenorth.com. Nous vous communiquerons vos résultats et les prochaines étapes.

#	Question	Plus haut score possible	Votre score
PART	IE A : INFORMATIONS GÉNÉRALES	5	
1	L'exploitant a rempli <u>l'Outil d'évaluation de l'attrait</u> pour les visiteurs de Tourisme d'excellence Nord.	1	
2	L'exploitant participe à l'organisation de marketing de destinations locale ou régionale, Destination Northern Ontario, Ontario Federation of Snowmobile Clubs et aux partenariats touristiques (p. ex. clubs locaux de motoneige) dans sa grappe d'industries pour le développement de produits prioritaires, de projets de marketing ou de formation.	1	
3	La collectivité souscrit à une assurance responsabilité civile d'au moins deux millions de dollars. Une assurance responsabilité civile plus élevée peut être requise, selon les circonstances. Renseignez-vous auprès du fournisseur d'assurance pour garantir la couverture et le montant exacts.	1	
4	La collectivité respecte toutes les lois et tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en matière de santé et de sécurité.	1	
5	La collectivité a préparé et examiné une politique écrite de santé et de sécurité au travail et a élaboré et maintenu un programme de mise en œuvre de cette politique. L'exploitant a satisfait à toute exigence en matière d'affichage et de formation.	1	
PART	PARTIE B : L'EXPÉRIENCE DU MOTONEIGISTE		
6	Les randonnées sur les boucles et sentiers se font sur des sentiers approuvés qui sont entretenus et exploités par les clubs membres de l'OFSC ou dans des zones de randonnée légales hors sentier/en arrière-pays dans des régions désignées.	3	
7	Les entreprises et les résidents de la collectivité accueillent et comprennent les motoneigistes.	3	
8	La collectivité a des politiques de déneigement conviviales à la motoneige qui limitent les risques pour la sécurité des motoneigistes ainsi qui prévoient le déplacement/l'ajout de neige au besoin pour lier la collectivité aux itinéraires/sentiers désignés pendant les périodes de neige marginale.	3	
9	La collectivité offre aux motoneigistes d'autres choses à faire pendant leur séjour (cà-d. musées, attractions, magasinage, etc.).	2	
10	La collectivité offre aux visiteurs la possibilité d'acheter facilement des permis de sentiers (le cas échéant).	3	
11	La collectivité encourage les pratiques de conduite sécuritaire de la motoneige, l'étiquette pour les usagers, les politiques en matière d'application de la loi (partage de la route, traverses routières, excès de vitesse, etc.).	3	
12	Il y a une proximité directe ou immédiate entre les sentiers/itinéraires et la collectivité destinataire.	3	
13	La communauté/les itinéraires offrent des paysages uniques, des belvédères avec vues panoramiques, des reliefs, une topographie qui en font une randonnée intéressante et qui vaut le déplacement.	2	
14	Il existe des possibilités de guide- motoneigiste/d'interprétation.	1	
15	Des cartes de sentiers et des documents sont mis à disposition pour aider à planifier les voyages (imprimé et numérique pour la pré-planification).	3	
16	La collectivité organise des événements de motoneige et des festivals d'hiver.	2	









COLLECTIVITÉ

#	Question	Plus haut score possible	Votre score
PARTIE C : PARTENARIATS ET COLLABORATION		25	
17	Il existe des champions / chefs communautaires de la motoneige disponibles et connus à l'échelle locale.	2	
18	La collectivité sensibilise les entreprises aux possibilités de répondre aux besoins des motoneigistes.	2	
19	Il y a un club (ou des clubs) de motoneige actif(s) disposant d'une base solide de bénévoles responsables de l'itinéraire.	3	
20	La taxe municipale d'hébergement (TMH) est perçue.	2	
21	La collectivité dispose de ressources pour soutenir la motoneige (entretien des clubs, soutien municipal à la promotion du tourisme, etc.).	3	
22	Il existe un appui municipal/régional pour le tourisme de motoneige, comme en témoignent les règlements municipaux autorisant les motoneiges sur les routes et les accords d'utilisation des terres (parcs municipaux, sentiers, etc.).	3	
23	Les ententes d'utilisation des terres existent (le cas échéant) et sont organisées avant la promotion et le marketing du tourisme communautaire. Des boucles de motoneige et des randonnées sur piste ont lieu sur des sentiers, approuvés entretenus et exploités par les clubs membres de l'OFSC.	3	
24	Il y a des panneaux de signalisation et/ou d'autres renseignements pour indiquer comment accéder aux services d'urgence pendant les trajets en motoneige.	2	
25	La collectivité dispose d'un plan pour continuellement affiner et améliorer l'expérience en motoneige.	2	
26	Le club de motoneige local (ou les clubs) et la collectivité destinataire ont établi des partenariats positifs.	3	
PART	PARTIE D : MARKETING & COMMUNICATIONS		
27	La collectivité comporte des panneaux de signalisation indiquant les commodités et des messages de bienvenue pour les motoneigistes.	3	
28	Les images de motoneige figurent sur le site Web ou le matériel promotionnel touristique de la collectivité.	3	
29	Les indicateurs visuels montrant les entreprises approuvées favorables à la motoneige sont faciles à voir (autocollants, pancartes, etc.).	2	
30	La collectivité fait activement la promotion du tourisme de motoneige et des entreprises qui appuient ce type de tourisme.	2	
PART	IE E : SERVICES ET INFRASTRUCTURE	20	
31	Il existe des aires de stationnement publiques qui sont entretenues et sécurisées.	2	
32	Il existe un bon mélange de types d'hébergement qui répondent aux besoins des motoneigistes.	3	
33	Il existe des restaurants qui répondent aux besoins des motoneigistes.	3	
34	Le carburant à indice d'octane élevé est disponible avec pendant des heures d'ouverture fiables en hiver.	2	









COLLECTIVITÉ

#	Question	Plus haut score possible	Votre score				
PARTIE E : SERVICES ET INFRASTRUCTURE							
35	Il y a des fournisseurs de services de réparation et de pièces rechange pour les sports motorisés aux heures d'ouverture fiables en hiver.	2					
36	Il y a suffisamment de toilettes publiques disponibles cà-d. à ou à proximité de l'aire de rassemblement et sur le sentier.	3					
37	Il existe des zones arrière-pays ou hors-piste légales près de la communauté.	1					
38	La collectivité offre une variété d'expériences de randonnée en motoneige pour tous les niveaux de compétence.	2					
39	La collectivité offre des services de taxi ou de navette.	2					
	TOTAL	88					

Soumettre >